

Lettre du

recteur



Avril 2015

#Édito La politique des langues

Jacques-Pierre Gougeon
Recteur de l'académie
de Strasbourg
Chancelier des universités
d'Alsace

À LA FOIS ADAPTÉE AUX BESOINS ÉCONOMIQUES DE LA RÉGION et ancrée dans l'histoire, la géographie et la culture de l'Alsace, l'académie de Strasbourg met en œuvre une politique linguistique ambitieuse et adaptée aux exigences de mobilité. Depuis ma prise de fonction comme Recteur de l'académie de Strasbourg en octobre 2013, je n'ai cessé de réaffirmer une seule et même conviction : l'allemand, langue régionale et langue du voisin, doit être au cœur du projet linguistique de notre région frontalière. Toute la politique des langues de l'académie de Strasbourg est donc bâtie sur un développement progressif et raisonné du bilinguisme vers le plurilinguisme. L'apprentissage précoce de l'allemand prédispose nos jeunes à la connaissance des autres langues.

Le bilinguisme se construit dès l'école primaire. C'est la raison pour laquelle j'ai fermement soutenu et promu le développement des sites bilingues du premier degré. J'ai souhaité renforcer, puis étendre le maillage territorial des écoles proposant un enseignement en langue régionale à parité horaire. Avec, depuis mon arrivée, un rythme moyen d'ouverture d'une soixantaine de classes à chaque rentrée, le réseau académique des cursus bilingues voit ses effectifs augmenter et ses parcours s'enrichir.

Le collège contribue à renforcer le bilinguisme et le plurilinguisme. La première de ses missions linguistiques est de consolider les acquis du premier degré. Ainsi, à la rentrée 2015, huit nouveaux collèges proposeront un cursus bilingue. La seconde de ses missions est de proposer dès que possible un enseignement en anglais. C'est pourquoi je me réjouis que le pourcentage des élèves de l'académie suivant un enseignement bilingues en allemand et en anglais soit ainsi passé de 59% en 2013 à 64% à la rentrée 2014.

Le lycée se présente comme le lieu d'une spécialisation et d'une plus grande individualisation des parcours linguistiques des élèves. Avec dix-huit établissements proposant un cursus Abibac dans l'académie, les élèves qui en font le choix peuvent se spécialiser en allemand et envisager des études dans l'enseignement supérieur en Allemagne. J'ai le plaisir de constater que les effectifs de nos sections représentent 26% des effectifs Abibac au niveau national. Cette dynamique favorise l'apprentissage d'une troisième langue vivante à partir de la classe de seconde pour 22% de nos élèves.

J'ai souhaité étendre le bilinguisme aux parcours de la voie professionnelle. Avec ►►

l'allemand, l'académie de Strasbourg fait le choix de l'employabilité de ses apprentis et de ses étudiants. Avec la mise en œuvre du dispositif innovant Azubi-bacpro dans quatre lycées professionnels à la rentrée 2014, élargi à deux nouveaux établissements à la rentrée 2015, l'académie de Strasbourg y défend l'excellence.

L'année 2015-2016 apportera également son lot de nouveautés et d'innovations, notamment avec la mise en œuvre d'une nouvelle convention entre l'État et les collectivités territoriales (région et départements) sur la politique plurilingue de l'académie de Strasbourg. Notre ambition collective doit rester l'articulation réussie entre le développement de la politique linguistique en milieu scolaire et l'animation des territoires dans leur diversité ■

➤ **L'investissement de l'académie dans la politique des langues**

22,5 millions d'euros investis pour l'apprentissage des langues dans l'académie de Strasbourg

La politique académique en faveur de la langue régionale vise à faciliter l'organisation pédagogique des classes bilingues et des dispositifs linguistiques spécifiques du 1^{er} et du 2nd degrés.

Le rectorat met également en œuvre des dispositifs dans la voie professionnelle (dont l'Azubi-bacpro), l'enseignement facultatif de l'allemand dans les séries technologiques, professionnelles et les sections de techniciens supérieurs. L'académie s'implique dans l'encadrement et la production d'outils pédagogiques.

➤ **Les moyens humains**

- Un effort important a été réalisé en termes de formation continue des enseignants du 1^{er} degré, dans le cadre de formations linguistiques en partenariat avec le Goethe Institut (417 enseignants depuis 2000) et de formations pédagogiques (1 500 enseignants depuis 2000).
- 512 professeurs (en équivalent temps-plein) assurent l'enseignement de l'allemand et en allemand en 2014-2015. L'ouverture de 63 nouvelles classes à la rentrée 2015 nécessitera le recrutement de 31,5 enseignants supplémentaires.
- Les enseignants contractuels volontaires peuvent bénéficier d'une formation complémentaire en alternance en partenariat avec l'université de Haute-Alsace et co-financée par le conseil général du Haut-Rhin.
- Le recrutement d'enseignants du premier degré passe également par une formation transfrontalière reposant sur une convention binationale entre l'université de Haute-Alsace et la Pädagogische Hochschule de Freiburg.
- L'académie de Strasbourg renforce également son vivier de recrutement, notamment par la création d'un diplôme d'université « Enseigner sa discipline en langue allemande » mis en œuvre par l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education. En 2014, 10 professeurs ont obtenu ce diplôme, et 12 en 2015.

➤ Dans le 1^{er} degré, un engagement en faveur de l'allemand

L'enseignement extensif

Plus de 9 élèves sur 10 du 1^{er} degré public et privé sous contrat bénéficient à l'école élémentaire d'un enseignement de l'allemand. Assuré par le professeur de la classe ou par un intervenant extérieur à raison de 3 heures hebdomadaires, ce dispositif vise à mettre en place une initiation à l'allemand dans chaque école maternelle.

L'enseignement bilingue paritaire

24 701 élèves sont inscrits en 2014-2015 dans ce dispositif qui offre 12h d'enseignement en français et 12h d'enseignement de l'allemand et en allemand, soit 14% des écoliers du 1^{er} degré public et 1 564 élèves du privé sous contrat.

Cet enseignement est organisé sur le principe de l'alternance des langues (par journée entière ou par demi-journée).

63 ouvertures de classes à la rentrée 2015

Ces nouvelles classes* ouvriront à la rentrée 2015 dans le secteur public** :

36 dans le Bas-Rhin, dont 5 nouveaux pôles

39 dans le Haut-Rhin, dont 1 nouveau pôle

Des fermetures de classes liées à la faiblesse des effectifs sont prévues : 4 dans le Bas-Rhin ; 8 dans le Haut-Rhin portant le solde des ouvertures dans l'académie à 63.

A la rentrée 2014, 62 ouvertures avaient été proposées (32 dans le Bas-Rhin et 30 dans le Haut-Rhin)

En dix ans, le nombre de classes paritaires bilingues est passé de 492 à 1 032.

* Ces propositions d'ouverture seront effectives sous réserve du nombre d'élèves présents et des ressources humaines disponibles.

** Voir la liste annexée

➤ Dans le 2nd degré, bilinguisme, plurilinguisme et autres dispositifs

Le cursus bilingue au collège

Au collège, 4 410 élèves sont inscrits en 2014-2015 dans la filière bilingue français-allemand (5% des collégiens). Le volume horaire de l'enseignement de l'allemand et en allemand est de 9h : cours d'allemand, enseignement de langue et culture régionale et disciplines autres que linguistiques dispensées en allemand.

8 ouvertures proposées en collège

A la rentrée 2015, 8 collèges supplémentaires assureront la continuité de la filière bilingue :

5 dans le Bas-Rhin (Marlenheim, Soultz-sous-Forêt, Truchtersheim, Stockfeld et Twinger à Strasbourg)

3 dans le Haut-Rhin (Ensisheim, Rixheim, Dannemarie)

A la rentrée 2014, 3 ouvertures avaient été proposées.

Le dispositif bi-langues au collège

En 2014-2015, 13 660 élèves de 6^e, soit 64% des effectifs du public et du privé sous contrat, poursuivent l'apprentissage de l'allemand à leur entrée au collège et commencent parallèlement l'apprentissage de l'anglais dans le cadre du dispositif bi-langues (15,8% en France).

Les sections Abibac au lycée

L'Abibac, préparé dans 18 lycées de l'académie, est un double diplôme validant à la fois le baccalauréat français et l'Abitur allemand. Les élèves bénéficient de 9h de cours d'allemand et en allemand (langue, littérature et civilisation, histoire-géographie).

1 278 élèves suivent cet enseignement en 2014-2015, soit 4% des lycéens de la voie générale.

➤ Zoom sur les parcours en langues

Dans l'académie de Strasbourg,

- 77,9% des élèves du second degré étudient l'allemand (15,3% en France), soit 114 663 élèves : 70 320 élèves au collège, 34 620 au lycée général et technologique, 9 723 au lycée professionnel ;
- 91,4% étudient l'anglais (98,9% en France), soit 135 729 élèves : 81 127 élèves au collège, 41 010 au lycée général et technologique et 13 592 au lycée professionnel ;
- 10,8% apprennent l'espagnol (47,2% au plan national), soit 15 827 élèves : 5 077 au niveau collège, 9 844 au lycée général et technologique, 906 au lycée professionnel.

Les sections européennes

Les sections européennes scolarisent 11 393 élèves, soit 7,7% des élèves du second degré de l'académie contre 6,5% des élèves en France. En plus des sections européennes allemand, anglais et espagnol, deux sections portugais et italien accueillent respectivement 45 et 33 élèves.

	Allemand	Anglais	Espagnol
Collège	1 812	2 910	119
Lycée GT	1 275	3 908	170
Lycée pro	686	513	-
Total	3 773	7 331	289

29 ouvertures à la rentrée 2015.

25 ouvertures à la rentrée 2014.

Ouverture d'une section de langue orientale arabe en collège à Strasbourg

Les sections internationales

1 291 élèves de collège et de lycée sont inscrits dans les sections internationales en 2014-2015. Ce cursus est ouvert aux enfants étrangers, binationaux ou français. Les écoles primaires à sections internationales de Strasbourg accueillent 971 élèves : 264 en maternelle, 707 en élémentaire.

Section	collège	lycée	Total/section
Allemand	157	80	237
Anglais	225	445	670
Espagnol	91	67	158
Italien	75	47	122
Polonais	44	28	72
Russe		32	32
Total	592	699	1 291

Dans le second degré, les élèves de sections internationales bénéficient d'un enseignement spécifique de lettres étrangères et d'histoire-géographie dans la langue de la section.

Zoom sur la voie professionnelle

- 9 723 élèves de lycée professionnel suivent un enseignement de l'allemand, soit 57% ;
- 686 bacheliers professionnels sont inscrits en section européenne, soit 4,8% des élèves ;
- 488 élèves ont effectué un stage en entreprise d'une durée moyenne de 5,2 semaines ;
- Depuis janvier 2014, un nouveau dispositif, « Découverte du monde professionnel dans l'espace du Rhin supérieur et germanophone », permet de renforcer la mobilité des élèves de lycée professionnel.

Des dispositifs innovants

Azubi-bacpro, une co-qualification franco-allemande depuis la rentrée 2014

L'objectif est d'offrir une plus-value aux élèves des lycées professionnels et aux apprentis, pour répondre aux réalités économiques de l'Alsace qui s'inscrivent dans le cadre transfrontalier du Rhin supérieur.

La co-qualification Azubi-bacpro*** permet aux élèves et apprentis français et allemands d'obtenir, outre le diplôme de leur pays d'origine, une attestation de compétences reconnue de l'autre côté de la frontière.

Une formation transfrontalière en tandem

Le dispositif repose sur un partenariat tout au long du cursus de formation (3 ans) avec un établissement du pays voisin, engagé dans le même projet, et des relations étroites avec le monde économique (périodes de formation en entreprise, communication professionnelle).

Depuis la rentrée 2014, le dispositif est expérimenté dans 4 lycées de l'académie.

50 élèves suivent ce parcours original.

A la rentrée 2015, le dispositif sera étendu à 2 nouveaux lycées : Stanislas à Wissembourg et Charles Pointet à Thann.

*** Pour *Ausbildung* « formation » et *Auszubildende* « apprentis » baccalauréat professionnel

Projet de section bi-langues renforcée au lycée polyvalent Georges Imbert de Sarre-Union

A la rentrée 2015, les élèves qui entreront en classe de seconde au lycée Georges Imbert de Sarre-Union pourront profiter d'une nouvelle offre linguistique qui leur permettra à la fois de valoriser leurs acquis en langue allemande, notamment pour ceux issus du cursus bilingue de collège, et de suivre des enseignements autres que linguistiques en langue allemande et anglaise. Les élèves de cette section bi-langues renforcée bénéficieront de l'enseignement d'exploration « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » en allemand et de séances d'accompagnement personnalisé en anglais et en allemand.

En classes de première et de terminale, les élèves qui feront le choix de poursuivre dans cette voie bénéficieront d'un renforcement horaire en allemand et d'enseignements disciplinaires à la fois en allemand et en anglais, aussi bien dans la voie générale que dans la voie professionnelle.

Lettre du
recteur

Réalisée par la cellule communication - tél. 03 88 23 38 48
Directeur de la publication : Jacques-Pierre Gougeon